Maintenance des systèmes Avioniques

Structure de formation
IUT Montpellier-Sète

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

La licence professionnelle **Métiers de l'industrie : industrie aéronautique**, parcours **Maintenance des systèmes Avioniques** a pour objectif de former des cadres intermédiaires, spécialistes en organisation, mise en oeuvre technique et encadrement de tâches de maintenance d'aéronefs et des systèmes avioniques afférents.

Objectifs

L'étudiant deviendra un professionnel du domaine aéronautique exerçant les métiers de technicien ou chef d'atelier en maintenance aéronautique, test, qualité, notamment en spécialité avionique et instruments de bord d'aéronefs.

Savoir faire et compétences

Un technicien en maintenance aéronautique et essais aéronautiques met notamment en œuvre ces compétences :

* Gestion et organisation des opérations de maintenance sur un aéronef.
* Réalisations de contrôles et exploitation des résultats.
* Rédaction de procédures et de rapports techniques.
* Travail en équipe, encadrement.
* Communication technique, notamment en anglais.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le contrôle de connaissance est basé sur le contrôle continu.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage

La licence se compose de 17 semaines en formation et 35 semaines en entreprise avec un rythme d'alternance comme suit :

* 1 mois en en formation (2 mois pour la 1ère période) et 1 mois en entreprise

Avec un contrat d'apprentissage au CFA ENSUP LR Sud de France ou un contrat de professionnalisation au SFCUM.

Admission

Conditions d'accès

Procédure d'inscription en ligne pour une durée limitée : ecandidat.umontpellier.fr.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 05 mars 2024

L'inscription en Licence Professionnelle à l'IUT, est composée de 3 étapes. Chaque étape doit être validée pour passer à la suivante :

Étape 1 – Recevabilité du dossier :

* Être titulaire d'un Bac +2 ou en cours*.
* Dossier complet.

Étape 2 – Admissibilité : Prononcée par une commission pédagogique après examen du dossier (Curriculum Vitae, Lettre de Motivation, Relevé de notes… détail sur e-candidat). Sous réserve, la commission peut demander d'autres pièces au dossier.

Étape 3 – Admission définitive **:** Soumise à la signature d'un contrat d'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) au sein d'une entreprise avec des missions en adéquation avec la thématique de la LPro, dans la limite des places disponibles de la formation.

Profils recommandés : BTS Aéronautique, MS, MM, CIEL option B ; B.U.T MP, GEII, GIM, GMP ; L2 ou L3 (compétences EEA, Physique, Mécanique).

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Philippe Signoret

+33 4 99 58 50 78

philippe.signoret@umontpellier.fr

Secrétariat Département Mesures Physiques

04 99 58 50 60

iutms-mp@umontpellier.fr

Lieu(x)

Montpellier - IUT

En savoir plus

Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : Industrie Aéronautique parcours Maintenance des Systèmes Avioniques

https://iut-montpellier-sete.edu.umontpellier.fr/formations/les-licences-professionnelles/licence-professionnelle-metiers-de-lindustrie-aeronautique/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 05 mars 2024

Programme

Organisation

* Un enseignement pluridisciplinaire (450H) centré sur la maintenance aéronautique, notamment concernant les systèmes avioniques :

– Méthodes de maintenance en aéronautique

– Réglementation (PART 145 PART M), chapitres ATA

– Electrification aéronef, commandes systèmes aéronautiques

– Systèmes avioniques

– Mécanique du vol, Modélisation aérodynamique

– Propulsion

– Méthodes de contrôle non destructif

– Communication en entreprise, Anglais

* Une remise à niveau ciblée selon le parcours antérieur (20h)
* Un projet tuteuré (120h)
* Suivi personnalisé des alternants

La formation en centre s'effectue au département mesures physiques de l'IUT de Montpellier et dans la Halle aéronautique de l'École Supérieure des Métiers de l'Aéronautique (aéroport de Montpellier)

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 05 mars 2024